



Comité de Bridge de l'Orléanais

1 bis rue de l'Abbaye

36400 La Châtre

Tél : 06.87 64 49 55

E-mail : comite.bridge.orleanais@orange.fr

CONVENTIONS PEU FREQUENTES (CPF)

Un joueur ne peut pas utiliser son jugement pour inclure dans ses agréments de partenariat, des mains ayant des critères de points et/ou de distribution différents de ceux énoncés ci-dessous.

Conventions peu fréquentes (CPF) nécessitant une information préalable au moins 15 jours avant le début de la phase

*** Les ouvertures au palier de 1**

- 1- Toute ouverture au palier de 1 montrant une longueur dans une couleur autre que celle désignée par le carton d'enchère (ouverture en Texas ou sous Texas)
- 2- Toute ouverture de 1SA pouvant comporter une chicane.
- 3- Toute ouverture de 1♥ ou 1♠ ne montrant pas au moins 4 cartes dans la couleur.

*** Les ouvertures au palier de 2 et au-dessus**

- 4- Toute ouverture pouvant montrer une main moyenne contenant 2 voire 3 couleurs longues sans couleur connue d'au moins 4 cartes.
- 5- Ouverture de 2SA montrant un bicolore avec au moins une couleur connue dans une main faible.

*** Les interventions**

- 6- Toute intervention sur toute ouverture naturelle de 1 à la couleur dans une couleur autre que celle désignée par le carton d'enchère. Exception : enchères de bicolores avec au minimum une couleur au moins 5ème connue.

CONVENTIONS PEU FREQUENTES (CPF)

Conventions peu fréquentes (CPF) nécessitant une pré-alerte à la table avant le début du jeu

*** Les ouvertures au palier de 1**

1- Toute ouverture naturelle de 1SA pouvant montrer moins de 15 points d'Honneur

*** Les ouvertures au palier de 2 et au-dessus**

2- Toute ouverture d'une main faible ou moyenne spécifiant une longueur dans au moins une couleur et dont aucune des couleurs spécifiées n'est celle désignée par le carton d'enchère (ouverture en Texas ou sous Texas).

[Pour mémoire, le 2 ♦/♣ Multi est une CI bénéficiant d'un régime dérogatoire.]

3- Ouverture au palier de 2 montrant un bicolore sans couleur au moins 5è connue dans une main faible (mais avec au moins une couleur 4è connue).

4- Ouverture à la couleur au palier de 3 et au-dessus spécifiant une couleur autre que celle du carton d'enchère (par exemple en Texas ou Namyats)

*** Les interventions**

5- Intervention à la couleur sur l'ouverture de 1SA ne spécifiant pas de couleur au moins 4ème (à l'exception des interventions montrant un unicolore majeur indéterminé)

*** Signalisation**

6- Le pair impair inversé (à l'entame, en fournissant (sauf à l'atout) ou défaussant)

7- Contre les contrats à la couleur : Les entames de la seconde carte d'une séquence (la Dame dans RDx(x), le Valet dans DVx(x), le 10 dans V10x(x))

8- Entame du 10 et/ou du 9 « Kantar »

9- Contre les contrats à Sans-Atout : entame en pair-impair

10 - Entame « Italienne »

11- Entame « attitude » (une petite carte promet un honneur (ARD +/- V), une grosse le dénie)

